

Index AI : PRE01/534/2013
10 October 2013

Irak. Une quarantaine de prisonniers ont été exécutés en deux jours sur fond de recrudescence de la violence

Les autorités irakiennes doivent immédiatement mettre un terme à toutes les exécutions, a déclaré Amnesty International, après avoir appris que 42 personnes avaient été mises à mort au cours des deux derniers jours.

« La forte hausse du nombre d'exécutions ces derniers jours est une évolution extrêmement inquiétante, a indiqué Hassiba Hadj Sahraoui, directrice adjointe du programme Afrique du Nord et Moyen-Orient d'Amnesty International.

« Des condamnations à mort continuent d'être prononcées à l'issue de procès contraires aux règles d'équité les plus élémentaires. Ces sentences se fondent sur des " aveux " obtenus sous la torture ; aussi est-il plus que probable que des innocents soient mis à mort en Irak. »

D'après une déclaration du ministère de la Justice, les prisonniers qui ont été exécutés – 41 hommes et une femme – avaient tous été déclarés coupables au titre de la Loi antiterroriste, texte draconien adopté en 2005.

Des centaines de civils sont tués chaque mois dans des attaques violentes orchestrées par les groupes armés. Des écoliers et des pèlerins chiites notamment ont été pris pour cibles lors de la dernière vague d'attentats.

« Tuer des civils de manière délibérée ne saurait en aucun cas se justifier. Les autorités irakiennes doivent protéger les civils contre les violences imputables aux groupes armés et traduire les responsables présumés en justice. Après avoir été jugés dans le cadre d'une procédure équitable, ils doivent être sanctionnés, mais sans recourir à la peine de mort, a poursuivi Hassiba Hadj Sahraoui.

« L'Irak serait un État plus juste si les autorités remédiaient aux lacunes du système judiciaire, enquêtaient sur les allégations de torture et les mauvais traitements infligés en détention et, le cas échéant, rejetaient les détenus dans le cadre d'une procédure totalement conforme aux normes internationales d'équité. Elles doivent instaurer un moratoire sur les exécutions, première étape vers l'abolition de la peine de mort en Irak, et commuer toutes les condamnations à mort déjà prononcées. »

Au moins 125 personnes ont été exécutées en Irak depuis le début de l'année. C'est l'un des pays qui comptabilisent le plus d'exécutions au monde, derrière la Chine et l'Iran.

« Exécuter 42 personnes la semaine où l'on célèbre la Journée mondiale contre la peine de mort illustre la détermination des autorités à s'appuyer sur la peine capitale, en faisant fi des critiques internationales », a conclu Hassiba Hadj Sahraoui.

Il faut souligner qu'aucun élément convaincant n'a permis de prouver le caractère particulièrement

dissuasif de la peine de mort. Les autorités irakiennes devraient plutôt se tourner vers des solutions efficaces pour remédier à la violence qui gangrène le pays.